

pieds du successeur de Pierre... les
 trésors des mines pour élever un temple
 au Dieu du ciel, et pour élever sur ses
 territoires pour y faire bénir le nom
 d'un Dieu immatériel que louent la na-
 ture et l'immensité de la voûte étoilée.
 Les peuples n'ont pas toujours voulu
 comprendre cette théocratie idéale : ils
 ont poursuivi de leur haine, de leur
 rage, de leur fureur, les rois de la
 Chassée de France, de Chine, de Tita-
 lade, des Philippines, des Indes (les brah-
 mes refusant de laisser brûler leur
 livres sacrés) ; exilés, traqués sous
 Clément XIV, qui raya leur ordre du
 cadre de l'Eglise ; ils reparessent sou-
 vent, au fond de la vallée de la Sa-
 ltille, avec leurs anciens privilèges
 et de nouveaux : ils avalent grand-gas
 l'ombre et poussé des racines vivaces.
 On les retrouve, ensuite, mêlés au
 gouvernement des Etats, ambassa-
 deurs, plénipotentiaires, confesseurs,

des Rois, comme les présidents de république etc. — bref, ils se partent et dans tout l'on se demande si l'Eglise aurait cette surprenante vitalité sans les Jésuites ? Cette puissante organisation et cette admirable discipline sont un sujet constant d'tonnement pour tous. Oh ! les Jésuites vivront !... Vivront !... C'est lorsqu'ils croit morts qu'ils sont à la veille de chanter Alleluia !

— Et l'Espagne, qui les persécute aujourd'hui, les aura pour maîtres demain. Ils sortiront vainqueurs de cette cinquième population, comme de bien d'autres ; leurs fronts courbés par la sainte humilité auront en plus l'aureole du martyre.

Dieu maltraite ses amis. "C'est pourquoi vous en avez si peu," s'écrie Saint Thérèse, dans un tendre reproche à son Maître.

Jules VERRONEAU

LE DISCOURS DU TRÔNE ET LES BOERS

Dans son discours du trône, à l'ouverture du parlement britannique, après avoir assuré les représentants anglais, par des citations avec les puissances

nouveau roi Edouard VII a prononcé les phrases suivantes :

La guerre dans l'Afrique du Sud, n'est pas encore entièrement terminée, mais les capitales de l'ennemi et ses lignes principales de communication, sont en mon pouvoir, et l'ennemi a pris des mesures qui, je l'espère, permettront à mes soldats de lutter avec succès contre les troupes qui leur disputent encore le terrain.

« Je regrette infiniment les pertes de vie et les dépenses occasionnées par la guerre inutile de guérillas que nous font les partisans blancs dans les anciens territoires des Boers.

« Leur promptte soumission est très à désirer dans leur propre intérêt, car, tant qu'elle n'aura pas eu lieu, il me sera impossible d'établir dans ces colonies les institutions qui assurent l'égalité des droits à tous les blancs, ainsi que protection et justice à la population indigène.

« Il reste à savoir si les Boers sont devenus anxieux que le souverain anglais Coe n'empêche tout d'avoir l'extinction de Bloemfontein en sa possession, il faudrait empêcher DeWet de circuler librement avec ses troupes sur les frontières de la colonie du Cap.

Quant à la guerre inutile de guérillas contre les Boers, elle n'a pas fait inutile que ce soit les dernières déclarations anglaises nous disent le contraire.

Si la soumission des Boers est à désirer.

rer dans leur propre intérêt, il nous semble que c'est bien un peu aussi dans l'intérêt des Anglais.

Enfin c'était difficile de s'en tirer, par parler de la guerre du Transvaal, et nous sommes obligés de constater que le discours du trône s'en tire assez mal.

Onesime MARIN

Montreal detrone par Quebec

Après avoir fait pendant trois colonnes l'éloge de Québec et constaté les améliorations réalisées dans cette ville depuis dix ans, le *Soleil* ne peut résister au plaisir de donner un coup de griffe à Montréal.

Aucun de nos grands quotidiens n'a relevé l'attaque, mais nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux la conclusion du *Soleil*.

"Tandis que les journaux de Montréal ont à peine que les rues de la métropole sont malpropres, que ses églises arborent toujours des drapeaux, que ses théâtres s'effondrent que son 'board of trade' prétend à l'épave du feu brûlé comme du papier, — disant tout ce qu'il veut, — il nous, les journaux de Québec sont d'accord à proclamer

Que sera-ce quand les navires à grand tirant d'eau, les grands hubards auront Québec pour port terminus ?

Alors étant donné l'insécurité des services de la navigation, les navires à grand tirant d'eau, les grands hubards sur le marché de l'ouest, en ayant appareillé une fois vers l'ouest, le commerce extérior du pays, nous verra venir la grande ville de Québec vers le Canada ?

Ce n'est pas plus difficile que cela ! Montréal, la grande métropole du Canada viendra au second rang, derrière Québec, Montréal, dont la situation au pied des grands lacs lui garantit tout le commerce de l'Ouest ayant l'Océan, sera distancée par la vieille capitale ! Les 588,000,000 de pieds de bois qui ont été coupés et sciés dans la région de Québec, nous ne passeront plus par Montréal, mais iront à l'ouest, au commerce de l'exportation. On les transportera à l'avenir en ballon jusqu'à Québec où ils seront recueillis par les grands steamers des compagnies. Tous les bateaux de l'Ouest, tous les grands navires, nous les verrons venir à Québec.

C'est beau de faire des rêves, mais nous nous contenterons de la réalité à Montréal. Depuis que la première pierre du pont a été posé, le *Soleil* se figure que Québec va devenir le New-York du Canada. En attendant, la ligne de Chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, ne fait pas assez de recettes pour payer l'huile de ses machines.

A TRAVERS NOS CONFRERES

— Sous le titre "Place aux jeunes" La Patrie publie un entrefilet qui débute ainsi :

"La Patrie" s'est toujours plu à encourager les débutants et principalement les jeunes, qu'une heureuse initiative, nous le savons, n'a pu empêcher d'atteindre pas cette détermination que l'on a pu reprocher quelque part à notre génération.

Rassurez-vous jeunes gens et ne lisez pas plus loin ; ne préparez pas votre plume ; laissez vos vers et votre prose dans le tiroir où ils reposent. Ce n'est pas aux littérateurs, aux jeunes gens qui taquent la Muse que "La Patrie" ouvre ses colonnes, c'est à l'industrie commerciale mille fois plus profitable. Ce lyrisme se termine par une réclamation en faveur de quelques marchands de bottes ou de ferblanterie.

+ La discordance dans le Journal. C'est grand dommage, car ses derniers numéros sont si bien faits, malgré les nombreux coups de ciseaux donnés le long des colonnes des organes parisiens. Tout ce qui relève du très compétent "city editor" est fort intéressant. Mais quelques actionnaires sont mécontents de certaines informations données par divers rédacteurs.

C'est ainsi que M. Casgrain, un des intéressés dans la partie financière du Journal a été très vexé d'être obligé de faire démentir la nouvelle de sa démission donnée par le reporter parlementaire.

L'échevin Laporte, président des finances et actionnaire du Journal, est surpris de la façon maladroite dont le chroniqueur de l'Hôtel de Ville narre les séances du conseil. Il communique, en effet, au public tous les arguments des adversaires de M. Laporte et garde un silence inexplicable sur les discours du président des finances.

Quelques échevins qui ont discuté des parts du Journal ont participé de la construction d'un double hôpital civique. Ils sont stupéfaits de trouver, dans leur bonne feuille, des théories en faveur d'un hôpital unique.

Quant au rédacteur politique, il ne cache pas son mécontentement pour la reproduction d'une nouvelle désagréable donnée par le *Pionnier* de Sherbrooke.

On ne s'entend plus au Journal entre la direction, la rédaction et la souscription.

+ Le chroniqueur scientifique de La Patrie nous a conté une bien bonne histoire. Il a découvert qu'il y avait de la poussière sur la mer et quelle poussière ! Des parcelles de cuir, du liège, du bois, des fibres de végétaux, du sable, etc. Un navire à voile américain se rendant de New-York à San Francisco aurait recueilli pendant la traversée, vingt-cinq tonnes de cette fameuse poussière, qui ne provient ni de l'espace, ni des matières composant le navire ! C'est beau la science, mais il faut se défier des blagues américaines. Allons, cher confrère, reparez nous du fameux serpent de mer du *Constitutionnel*. Il y a longtemps que le *Herald* ne nous a donné pas de nouvelles de celui qui avait découvert dans la Rivière des Prairies. Cela nous fera prendre patience.

+ La Patrie, de Paris cette fois ; publie la nouvelle suivante dans un de ses derniers numéros :

Montréal, 30 janvier. Hier soir, dans un café-concert, vingt-trois Canadiens français ayant fait des remarques injurieuses pour le compte de l'Union, ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au poste.

Les agences télégraphiques anglaises donnent de fameux renseignements sur ce qui se passe chez nous. Le malheur est qu'ils sont faux.

+ Nous venons de recevoir le premier numéro du *Illoc*, organe de M. Georges Clément, qui nous a été remis par son rédacteur en chef. Il contient quelques renseignements inédits sur l'affaire Dreyfus.

+ Le *Soleil* de Québec a publié cette semaine un discours de Sir Wilfrid Laurier, en anglais, sous le prétexte que ses lecteurs connaissent cette langue. Pourquoi s'arrêter dans cette voie ? puisque vos lecteurs, connaissant l'anglais ne vous gênez plus, donnez donc vos télégrammes en anglais, le compte rendu des séances en anglais, le sport en anglais. Pour les *Canadiens* vous leur imprimerez les annonces en français c'est assez bon pour eux. Seulement vous nous donnez des nouvelles de votre tirage.

+ Parlant de la mort du roi Milan, La Patrie de Montréal, dit que le ministre serbe a été appelé chez l'empereur d'Autriche. On dit, cher confrère, ministre de Serbie ou ministre serbe, mais à Belgrade, où l'on parle français comme dans la rue St Jacques, on n'aurait entendu ministre serbe.

+ La Presse continue ses intéressantes publications sur les Noces d'or. Portraits des époux, cérémonie religieuse, compliments aux vieux, banquet, etc., tout le programme connu en pareille circonstance. Cela se répète cent cinquante fois par an. La Presse toujours bien renseignée ne nous fait pas grâce d'une seule noce d'or, à moins qu'elle ne la remplace par une noce de diamants.

L'Indépendant de Fall River Mass., est un des journaux les mieux faits de la Nouvelle Angleterre, où un si grand nombre de nos compatriotes ont fixé leur résidence. Notre confrère défend les intérêts des Canadiens-français mais il ne perd pas de vue les gens propres, ce dont, nous le félicitons d'ailleurs. On nous trouve pourtant qu'il exagère, c'est quand il recommande à nos parents et amis de "délaisser les journaux du Canada, dont ils n'ont rien à attendre pour les aider à faire leur chemin aux Etats-Unis".

Vous ennuiez donc, à l'Indépendant, que tout ce que vous pourriez nous faire pour nos chers compatriotes, ne remplacera pas les nouvelles qu'ils reçoivent des absents, des amis, des frères et du pays, en lisant les journaux du Canada.

Le Nord de Saint Jérôme a daigné reproduire en entier la chronique de Musette qu'il désigne en même temps de l'épithète "d'épouvantable". Pourquoi ne pas laisser dans l'ombre les choses "épouvantables", pourquoi scandaliser, par cette reproduction, la brave population de Saint Jérôme ? Vraiment vous manquez de conscience ou de logique.

Calmez-vous, vous plait, votre patriotisme surchauffé et lisez l'article que vous avez pas compris. Cette fois c'est pas un *Jeune Homme* que Musette chantera mais un *Jeune Créateur* pour démentir au ciel qu'il verse ses larmes dans les ténèbres de votre intelligence, et vous fasse comprendre que Monsieur Falcoy, M. J. O'Doway a bien saisi, savoir : "C'est odieux pour une souveraine de ne mourir que ce soit

d'insulter aux croyances d'une nation qui lui a fourni des soldats, pour lui gagner de l'or et de loyaux serviteurs comme Sir Wilfrid Laurier.

P.S.—Musette n'a jamais porté culotte, veuillez n'en croire, c'est une jeune petite fille, bien qu'elle n'ait pas la tête reine et elle vous pardonne de tout son cœur, j'en suis sûr, la grossièreté de votre langage !

Cyrille TRUDEAU

Une circulaire peut être lue par un membre d'une famille. Les DEBATS sont lus par la famille entière.

Les Officiers Anglais

Le nouveau généralissime de l'armée anglaise, lord Roberts, vicomte de Saint-Pierre, comte de Kandahar et Prétoria, vient d'ordonner aux officiers anglais de porter leur uniforme, non seulement à la parade, mais encore dans les bureaux de la guerre. D'aucuns prétendent que la visite de l'empereur Guillaume d'Allemagne à Londres, n'est pas étrangère à l'adoption de cette mesure. Quoiqu'il en soit c'est une véritable révolution qui va s'opérer dans l'armée britannique.

L'Angleterre qui passe pour la nation la plus commerçante et la plus pacifique de la terre, est en réalité constamment en guerre sur un point ou sur l'autre du globe. C'est le pays le plus belliqueux du monde. Or les étrangers qui visitent Londres et les grands des villes des îles Britanniques sont frappés de ne jamais rencontrer d'officiers dans les rues. Seuls les sous-officiers et les simples soldats sont en tenue militaire ; les chefs sont toujours en tenue civile et rien ne les distingue de l'employé de bureau, du marchand de la Cité ou du gentilhomme campagnard. Ces messieurs veulent bien faire la guerre, mais ils tiennent à conserver l'apparence de gens d'affaires et à ne pas trop sacrifier au militarisme.

Au War Office à Londres, où l'on pouvait entrer aussi facilement qu'on pouvait entrer dans un magasin, on ne rencontrait pas un seul officier en uniforme, pas même le ministre pour donner l'exemple. Parcourant les bureaux, où vous pouvez tout voir, tout examiner, tout entendre, aussi bien dans la division des plans de fortifications que dans celles des ravitaillements, aucun militaire ne se présentait à vos yeux. Vous causiez à de parfaits gentlemen et vous n'aviez nul effort à faire pour vous imaginer que vous étiez en contact avec des officiers anglais.

Des que l'officier anglais a terminé la revue matinale des troupes ou préside à quelque exercice au manège, il s'empresse d'enlever son uniforme et de rentrer dans la vie civile. C'est contre cette pratique que lord Roberts vient de réagir et nous croyons que son ordonnance sera bien vue dans les milieux militaires anglais. L'uniforme n'ajoute rien, c'est vrai, à la bravoure ou à la compétence des officiers. Nous avons vu, dans la dernière campagne du Transvaal, qu'en fait de bravoure, l'officier anglais n'avait rien à envier à ses collègues des autres armées européennes. La liste des morts est la même, le mépris, pour nous à prouver qu'aucun d'eux n'a cherché un abri dans les combats contre les Boers.

Mais le port de l'uniforme par les officiers, contribue à relever l'éclat de l'armée, à relever son niveau moral et à donner de la confiance aux troupes aussi bien qu'à la population. Voyez ce qui se passe en Allemagne, en France, en Russie, en Italie ; vous rencontrerez à chaque pas des officiers à l'uniforme, bien astiqués, très reluisants. Vous avez immédiatement conscience de la force militaire de ces nations.

J'ai été plus de vingt fois en Angleterre et je n'ai jamais eu cette impression que j'ai eue en France, de voir les types de l'armée anglaise, depuis le *horse guard* jusqu'au *highlander* et malgré leurs beaux costumes, malgré les bonnets à poil, les joueurs de cornemuse, les casques brillants, les longues bottes vernies, les magnifiques chevaux et l'armement le plus moderne, rien ne vous donne l'idée de la force militaire des Anglais.

Les soldats que vous rencontrez dans les rues sont dégingandés, vanteux d'allure et n'ont plus rien d'un homme d'armes. Ce sont de purs et simples bibelots, jolis et bien articulés, bien habillés et coquets, mais de vrais laïcs de parade. Ils n'ont plus l'air que de bons et gentils émigrés avec un béret, bon à peine pour piquer à la polo, dans des pantalons collants à sous-pieds, et agitant à la main une minuscule baguette, destinée tout au plus à battre des habits. Ce soldat sans armes, sans visière à sa ceinture, sans manteau dans la rue est, au début pour les colonies, l'homme le plus encombré que l'on puisse voir.

Il n'y a rien de plus simple que de lui offrir de simples sergents d'Indes, avec femme et enfants, suivis d'un bagage remplissant une grande voiture. Que peuvent faire des généraux avec de pareils impédiments ?

Les officiers qui se recrutent pour la plupart dans une noblesse fatiguée et blâcée, parmi les cadets de famille, n'ont aucune idée du prestige de l'uniforme sur les troupes. Ils affectent une indifférence complète pour leur brillante tenue, comme s'ils avaient du mépris pour leur profession.

Lord Roberts qui est surtout un trouper rompu à la vie des camps et dont la majeure partie de la carrière s'est passée à grandoyer, a compris que le meilleur procédé pour rendre à la race anglo-saxonne la supériorité qu'elle a perdue, c'était d'arrêter l'armée anglaise sur la pente de la décadence et de la caducité où elle glisse fatalement. Il commence par les officiers ; la réforme des troupes ne peut venir que de la réforme des officiers. Il ne veut pas que la force anglaise ne soit qu'une vaine puissance.

Jean CADOT

Nouvelles de la Vieille France

LA GREVE DES COUTURIERES
Les petites ouvrières de Paris qui travaillent pour les grandes maisons de couture, dont la réputation est universelle, ont bien choisi leur temps pour se révolter contre les salaires dérisoires qu'on leur propose. Les couturiers Worth, Redfern, Paquin, Doucet, etc., avaient sur les bras toutes les commandes qui leur ont été faites par leurs clientes pendant la dernière Exposition. Ils vont savoir ce qu'il en coûte de payer à ces pauvres filles quelques centimes par jour, lorsqu'elles réalisent des bénéfices scandaleux sur le travail de ces exploités. Toute la jeunesse de Paris a pris fait et cause pour les victimes. C'est aux accents de la *Marseillaise* que les révoltées ont parcouru les rues où sont situées les grandes maisons de couture. Elles

demandent une légère augmentation de salaire pour leur permettre de vivre honnêtement. Tandis que les patrons se font bâtir des châteaux en province et des villas à Nice, leurs ouvrières gagnent à peine de quoi mettre un peu de beurre sur leur pain.

LE SYSTEME METRIQUE

La décision prise par le gouvernement du Canada d'introduire le système métrique français dans le Dominion, n'est pas seulement l'œuvre d'un savant de l'Académie des Sciences mais elle a donné une grande satisfaction aux commerçants qui réclament une mesure unique pour évaluer le poids ou la longueur des marchandises. Que de simplifications dans les affaires quand sur toute l'étendue de la terre il n'y aura plus qu'une même unité de longueur, de poids, de volume et de superficie. Le temps viendra où tous les gouvernements s'entendront pour adopter un système monétaire unique basé sur le calcul décimal. Tout le monde y gagnera.

UN MINISTRE VETERINAIRE

Craignez-vous la maladie pour vos jeunes chiens ? Suivez le conseil que vient de donner le premier ministre de France. Inoculez vos toutous avec du vaccin de picote. Le résultat est prouvé : l'infatigable ministre de France, M. Paul Cambon, lui dit : "Je désire qu'il soit bien connu que j'aime beaucoup la France et que je ne permets jamais qu'on y touche". A quoi M. Cambon répliqua : "Sire, je remercie Votre Majesté de ce qu'elle a été assez bonne de dire. La France est un pays pacifique, mais si jamais elle est attaquée, elle sera capable de se défendre seule".

UNE FIERE REPONSE

Au moment des funérailles de la reine Victoria, l'empereur Guillaume fit présenter le corps diplomatique. S'adressant à l'ambassadeur de France, M. Paul Cambon, il lui dit :

"Je désire qu'il soit bien connu que j'aime beaucoup la France et que je ne permets jamais qu'on y touche". A quoi M. Cambon répliqua : "Sire, je remercie Votre Majesté de ce qu'elle a été assez bonne de dire. La France est un pays pacifique, mais si jamais elle est attaquée, elle sera capable de se défendre seule".

JOS. LABRECHE

C'EST POURTANT VRAI.—Quand on pense qu'avec une bouteille de BAUME RHUMAL on peut souvent éviter la terrible consomption.

Notes de la Semaine

Notre confrère C. Marcell, député de Bonaventure, a eu un joli succès pour ses débuts d'orateur au parlement d'Ottawa. Les journaux de toutes nuances s'accordent pour déclarer qu'il a su traiter d'une façon, à la fois délicate et magistrale des questions qui demandaient tout le talent et toute l'expérience d'un de nos vieux législateurs politiques. Si M. Marcell le veut, il peut se créer une belle place parmi nos législateurs canadiens.

Après tous nos grands confrères, nous le félicitons cordialement et nous applaudissons aux paroles vibrantes de patriotisme qu'il a prononcées à l'occasion de l'ouverture du Parlement.

Le capitaine Bernier se prépare à affronter de nouveaux les contrées arctiques et à partir à la découverte de ce pôle nord dont tant de hardis navigateurs ont déjà tenté la conquête. Nous espérons qu'il trouvera auprès du gouvernement Laurier l'appui et les encouragements dont il a besoin. S'il réussit, comme il le croit, dans sa prochaine expédition, ce ne sera pas un mince honneur pour le Canada qu'un de ses fils ait le premier planté notre drapeau sur cette inaccessible région du globe.

La gendarmerie française avait à faire parvenir une feuille de route militaire à un jeune soldat de Montréal, France, département de l'Aude. Naturellement la lettre a été envoyée à Montréal, Canada et c'est notre chef de police qui l'a reçue. Les pièces ont été envoyées au capitaine en lui expliquant l'erreur commise par l'administration des postes françaises. Le bon gendarme n'en revint pas d'étonnement. Il fut si stupéfait de savoir que le Canada existait, qu'on y faisait usage de lettres-postes, qu'il a demandé à Hughes de lui vouloir bien remettre la comble à son obligation, en lui envoyant quelques-uns des vigoureux de l'administration de l'honorable M. Mullock.

Et le pauvre trouper qui a attendu sa feuille de route pendant un mois à la fin de l'ignorant fonctionnaire qui lui fait obtenir gratuitement un sursis d'appel de trente jours.

Enfin la police a réussi à pincer deux de ces allumeurs d'incendies qui font le désespoir des compagnies d'assurances de Montréal. L'affaire n'avait pas été trop mal montée ; entassement de meubles, huile répandue un peu partout, deux bougies allumées prêtes à choir et tout enflammé. Le quart d'heure qui s'est écoulé avant que le feu ne soit éteint, a été pour les deux incendiaires un véritable tour de force.

Heureusement le chef Carpentier veillait et même surveillait. Les hommes ont cueilli les coupables avec une rare dextérité et les ont livrés à la justice. Avis à ceux qui croient liquider leurs affaires par un bon petit feu de joie que régent les compagnies d'assurance en se faisant tirer l'oreille. Cela se conçoit.

Les marchands de glace vous menacent d'une augmentation de tarif, quand viendra la saison chaude. On se demande pourquoi nous payerions la glace cette année plus cher qu'elle ne l'est l'année dernière. La récolte n'a pas été moins abondante ; le St-Laurent est gelé comme par le passé. Nous voyons circuler chaque jour dans nos rues d'énormes blocs qui n'indiquent pas un épuisement de la mine. Alors que signifie ce tapage et à quoi bon nous faire miroiter la glace devant les yeux comme devant couler le prix du beurre, en été ?

Si les marchands de glace veulent faire comme les marchands de charbon et se former en syndicat pour spéculer sur notre compte ce sera plus facile de se défendre. Nous ne voulons pas qu'on transforme sous notre nez le St-Laurent en mine d'or et nous saurons bien boire frais en nous passant de glace.

Paul BERGERON

Polémique

L'Aurore, organe des protestants français à Montréal, m'a fait l'honneur de critiquer mon article de dimanche dernier, *Entre Protestants*, dans le quel je parlais de la démission du professeur Steen, du Diocésain Collège. Notre confrère dit que les DÉBATS, organe catholique, renvoie mal ses lecteurs sur les chemins du protestantisme et il ajoute : "le théologien des DÉBATS répète de confiance ce qu'on lui a enseigné".

Nous avons dit, après le professeur Steen lui-même, qu'il voulait plus de liberté pour discuter la doctrine protestante et nous ajoutons que toute liberté est pourtant laissée aux professeurs anglais pour enseigner les théories les plus dangereuses de la Création.

Nous n'avons pas besoin qu'on nous enseigne ces vérités, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et les oreilles pour voir et entendre de quelle manière sont instruits les jeunes étudiants de McGill. C'est une simple constatation d'ailleurs que nous ne pouvons pas nous empêcher de publier car elle nous semble.

Nous déplorons pourtant que l'enseignement ne soit pas uniforme dans notre pays, car nous estimons que la séparation qui existe entre les deux races qui l'habitent, va se creusant de plus en plus à la suite de la différence des méthodes d'enseignement.

Mais nous plaçons au-dessus de tout la liberté et nous ne sommes pas des vils sectaires aux DÉBATS.

Louis RABILLON

Notes d'Art

Nos différentes scènes théâtrales ont durant la semaine qui vient de s'écouler fait preuve d'une infatigable ardeur.

Aux Soirées de Famille on a joué *Montjoie*, drame de grande envergure, mais qui n'a pas été exécuté avec le fini habituel, qui est la caractéristique des artistes du Monument National.

Cependant nous devons le féliciter sur le résultat obtenu, c.à.d. monter une telle pièce avec quatre répétitions, c'est un véritable tour de force.

Tous les artistes sans exception ont fait preuve de bonne volonté, malheureusement certains rôles n'étaient pas assez vus, ce qui a produit des aunes regrettables.

Les entr'actes beaucoup trop longs, ont conduit le spectacle à minuit quinze. Une mention spéciale doit être faite sur l'excellente audition de M. Denis et M. Tremblay.

La semaine prochaine les Soirées de Famille, doivent donner une pièce qui nous fera tous grands succès. Cette fois l'intérêt du public voudra répéter les légers désagréments de jeudi dernier. Désagréments qui du reste passeront pour la plupart inaperçus.

Un National grand succès pour "Sabre au clair" décoré, mise en scène tout fut dans la note vraiment artistique.

Les artistes se sont réellement surpassés et je suis heureux de pouvoir les en féliciter.

Mardi dernier, Soirée dramatique et musicale au Cercle Ville-Marie. Le *Légataire*, la délicieuse comédie de Régner fut jouée avec beaucoup de goût par quelques amateurs.

Après quoi, M. Ernest Trouillard qui a en lui l'étoffe d'un artiste. Son succès fut très grand et surtout très mérité.

Les honneurs de la soirée revinrent, comme de juste, à Madame J. Benatti. L'éminente artiste a chanté avec le talent que nous lui connaissons le grand air de "Mignon" d'Amberg. Thomas, inutile de dire n'est-ce pas, que le succès de Madame Benatti, fut comme toujours des plus grands.

Verdi, était-il français ? Telle est la question qui se discute en ce moment. On sait que le maître est né sous la domination française, dans le Parmesan. C'est en français que l'officier de l'état civil de la commune de Busseto a dressé l'acte de naissance. Voici le texte de ce document, dont nous respectons l'orthographe, et que rapportent les journaux italiens :

L'an mil huit cent treize, le jour de la mois d'octobre, à neuf heures du matin,

Par devant
Nous Officiel au Mair de Busseto
Officier de l'Etat Civil de susdite Commune de Busseto, Département de Taro.

Est comparu Verdi Charles Agé de vingt-huit ans auvergnat domicilié à Roncole. Lequel Nous a présenté un certificat du sexe masculin, né le jour dix cent quatre-vingt-dix-huit, à Busseto, déclarant, et de la Louise Uttini, fille, domiciliée à Roncole son épouse "et" auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Fortunio, François".

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Romanelli Antoine Agé de cinquante ans Huissier de la Mairie de Busseto, et de l'écuyer Agé de soixante ans Concierge domicilié à Busseto et après avoir donné lecture du présent acte au comparant et témoins signés sont avec Nous Firmé : Antoine Romanelli, Giacinto Carita, testimoins Firmés : Vitali, Adjoint d'Office ; Commune de Busseto, Départ. de Taro. Registré deux octobre 1813, au N. 197, V. O.

Il est vrai qu'en cette époque la moitié de l'Europe était française et si on devait remonter aux sources de l'histoire ou pourrait dire que l'Angleterre est une ancienne colonie française.

Cela ne serait-il pas suffisant pour donner la jussance à bon M. de Chambrlain.

Un de mes confrères, M. F. Pelletier, me trouve *dygambique*. Voici certes un beau mot, qui met au jour les connaissances dialectiques de mon antagoniste.

Depuis longtemps je connaissais cette expression, cependant j'ai consulté Littré pour voir si derrière ce mot magnifique, ne se cachait pas quelque *Jettalar*.

Adressé ce contenu de me dire que j'étais accusé de louanges exagérées. C'est donc toujours la même chose ? Vous cherchez les bêtes noires et moi je trouve tout grand comme le monde. Décidément vous avez du talent pour l'entomologie et je vous recommande à M. Germain Beaulieu ou à M. Leymarie.

En attendant je poursuivrai mon œuvre et mettrai toujours dans le cœur de nos valeureux articles le rayon de soleil, qui les encouragera à marcher vers le progrès.

Je le répète, aussi bien qu'en importe que (si pas mieux), je sais les défauts de tous nos amis. D'un autre côté je suis aussi bien l'art de l'humilité, et il faut toujours encourager, flatter même les efforts de ceux qui ont le ferme désir d'avancer.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière chronique, on représentera le 20 février prochain, le *Marriage de Lucile*, comédie en trois actes. Cette pièce sera donnée au bénéfice des Asiles de Nuit.

Madame J. Benatti s'est chargée de la direction artistique. Ce qui assure le succès de l'entreprise.

Il est rumored de la formation d'une troupe de Comédie Française à Montréal pour l'hiver prochain. Espérons que ces artistes, qui ont tant de talent, pourront à la compagnie d'avoir une existence moins éphémère.

Chronique Scientifique

Pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, ainsi que pour leur fournir le moyen de se tenir au courant des progrès généraux de la science, nous commençons sous cette rubrique une étude du mouvement scientifique.

Laissons de côté, ou presque de côté, la science pure et ses aridités, nous verrons surtout ce que la science fait faire de progrès, à l'industrie et au commerce.

Nous nous tiendrons au courant des nouvelles inventions et nous rendrons compte à nos lecteurs de celles qui pourront les intéresser. A ce sujet nous serons toujours très heureux de nous mettre en relations directes avec nos lecteurs, et de pouvoir profiter des observations que leur suggéreront nos articles.

Nous donnerons également un résumé sommaire des réunions des sociétés scientifiques du Canada toutes les fois que nous en aurons l'occasion.

Nous publions également un résumé sommaire des réunions des sociétés scientifiques du Canada toutes les fois que nous en aurons l'occasion.

La dernière réunion de la section montréalaise, de l'Entomological Society of Ontario, a eu lieu le mardi 12 février dernier. Cette réunion à laquelle assistaient outre M. Winn, président, H. H. Lyman, président honoraire, MM. T. Gibb, Brainerd, Norris, Gustave Chagnon, J. B. A. L. Leymarie, E. Chambers, a été comme ses précédentes très intéressante, l'on y a fortement discuté les bases de la création d'un musée entomologique à Montréal et la séance a été levée après avoir admiré quelques spécimens de papillons hybrides envoyés, comme d'habitude, par Mlle Morton.

Nous avons reçu de la librairie Delagrave de Paris, deux traités très curieux et d'un intérêt réel pour les personnes s'occupant de questions scientifiques et pour les étudiants, nous voulons parler du traité de physiologie et anatomie animale et du traité de physiologie et anatomie végétale de M. Besson, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, Agrégé de l'Université, professeur au lycée Lakanal.

Qui de nous n'a pas de nombreuses fois admiré les merveilleux dessins formés par le givre sur les vitres des appartements durant l'hiver. Qui de nous durant l'examen de ces florescences, rappelés à l'esprit les descriptions de ces belles broderies, ne s'est pas imaginé que ces dessins étaient dus au domaine de la pure physique.

La vapeur d'eau qui se dégage de tout intérieur vient se déposer à la surface de la vitre qui étant poreuse, comme tous les corps, l'attire. Cette vapeur y arrive avec la température de la pièce échauffée, c'est-à-dire avec une température qui est de beaucoup supérieure à celle du dehors. Aussitôt que cette buée se trouve en contact avec la vitre, elle gèle, mais comme la vapeur ne se trouve pas de même épaisseur sur toute l'étendue de la vitre, cela forme de suite un dessin grossier composé par les cristaux de glace.

La chaleur de la salle continue naturellement à envoyer sur la vitre une certaine quantité de vapeur qui en arrivant au contact de la glace déjà formée se charge de la dissoudre, et alors il va se produire des vides forcés dans l'étendue de la couche glacée. C'est à ce moment que la lumière fait son apparition et crée les teintes diverses de ces dessins. La lumière passant de l'air dans l'eau est réfractée par l'eau que par la glace, et ces deux éléments réunis font l'office de lentilles convergentes qui concentrent plus ou moins les rayons lumineux qui les traversent ; c'est ce qui explique alors les dessins produits sur la vitre par des plaques lumineuses d'intensité plus ou moins accusée : les parties qui paraissent sur le fond ont tons plus clairs. Si la glace et l'eau forment des lentilles convergentes, les cellules vides font l'effet de lentilles divergentes et écartent les faisceaux lumineux. Faisant cette action, les cellules vides diminuent l'intensité de lumière des endroits traversés par ces faisceaux lumineux et forment ainsi des ombres sombres que l'on considère dans certains dessins comme le noyau central des arborescences glacées.

Un physicien anglais, Tyndall, a trouvé, par le procédé suivant, le moyen d'expliquer l'exactitude de cette constatation. Sur une plaque à faces parallèles et bien transparentes, il a fait tomber un faisceau de rayons solaires, et à projeter sur un écran avec une lentille et montrer à un groupe d'amis et de curieux, au moment de leur formation, des étoiles de glace et des fleurs bien détaillées.

Nous pourrions donner ici de nombreux moyens pour arriver soi-même à créer des dessins givrés sur les glaces des appartements en employant différents liquides volatils, et de ce fait créer, selon le liquide employé, des dessins curieux dont la formation serait intéressante à suivre.

L. BEERANVEL

M. Rainville et

"La Patrie"

La Patrie de vendredi a bien voulu publier :

L'HON. M. RAINVILLE

M. Rainville et

"La Patrie"

La Patrie de vendredi a bien voulu publier :

L'HON. M. RAINVILLE

"Nous saluons avec plaisir l'élection de M. H. B. Rainville à la présidence de la Chambre des Députés à Québec. M. Rainville apportera à l'exercice de ses hautes fonctions, nous en sommes sûrs, la sévérité, le calme, le savoir, l'esprit d'impartialité qu'elles réclament et l'autorité que lui donne une longue pratique de la vie publique."

Madame Rainville saura dignement et gracieusement secondar le nouvel Orateur en donnant aux attributions mondaines de la présidence, un cachet et un éclat que le vieux Québec, élégant et raffiné, saura apprécier."

Tous ces compliments faits à Monsieur Rainville sont absolument mérités ; mais la Patrie a joyeusement modifié son opinion sur M. Rainville, depuis le jour où elle lui fit la guerre, en faveur de son adversaire, M. LeBeuf.

Deux années sont amplement suffisantes à M. Tarte pour changer d'opinion et d'idée sur les gens et les choses !

Alexandre DECLOS.

Les avis de décès, de mariages et de naissances, les petites annonces sont reçues jusqu'à minuit, le samedi soir, au journal Les DEBATS. Dites le à vos amis.

JEROME-FRANK

"ELDORADO"

Semaine commençant le 18 Février

"Les Toquades de Borromée"

Vaudeville en 1 acte.

Z. Brabant
2141
NOTRE-DAME
Montréal

La Cane Seche

Elle sera sifflée sur l'emplacement du couvent des Sœurs d'Hochelaga

Enfin l'accord est fait sur le futur emplacement de la fameuse cane sèche, dont on nous parle depuis si longtemps. Les difficultés qui existaient sont levées et les promoteurs de l'affaire paraissent être définitivement d'accord avec le gouvernement.

L'honorable ministre des travaux publics aura donc l'assurance que la cane sèche à Hochelaga sera sur le terrain avoisinant le ruisseau Migon. C'est le site auquel avaient songé il y a déjà très longtemps, de vieux Montréalais très intéressés dans les améliorations de notre grand port national.

Les opérations sont poussées si loin actuellement, que le couvent des Révérendes Sœurs du Saint-Nom de Jésus et Marie à Hochelaga, serait acheté avec tout le terrain qui l'environne, par un groupe de capitalistes qui seraient disposés à le céder au gouvernement pour un prix raisonnable.

On comprend toute l'importance qu'aura l'établissement de la cane sèche à cet endroit, pour les gros propriétaires de terrain d'Hochelaga. Ils attendaient avec impatience la conclusion de l'entente aujourd'hui terminée, après les hauts bonnets qui mijotent cette belle opération depuis quelques années.

LES JUGES ET LA LOI

Melle Musette, notre collaboratrice aux DEBATS, racontait tout récemment, ici-même, l'acquiescement d'un gendarme qui avait volé un morceau de pain pour ne pas mourir de faim.

M. Pierre Magnaud, procureur général du tribunal de Château-Thierry a donc, heureusement, des imitateurs jusque dans notre pays.

Mettre d'accord la loi avec l'humanité est souvent une tâche au-dessus des forces intellectuelles de bien des juges, hélas !

Ici, la loi Bérenger n'existe pas, non plus. Et "la loi est la loi" répètent tous les jours ceux de nos magistrats qui veulent qu'un excès de la sévérité extrême de la loi soit appliquée.

Je me souviens encore d'un jugement rendu il y a plusieurs années contre un malheureux dont le crime était d'avoir eu des relations avec une jeune fille de quinze ou seize ans. Il faut ajouter qu'il fut prouvé que le jeune homme était loin d'être à ses premières amours.

Et l'imprudent qui avait joint avec "cette jeunesse" — pour ainsi dire — un peu de travail, fut condamné à la prison à perpétuité.

Sans doute le juge d'alors ne crut pas devoir humaniser la loi et, fidèle observateur du code, il rendit l'arrêt en question.

En Canada, où les avocats invoquent, chaque jour, les précédents, il n'y a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

Pourtant, il devra venir ce jour de progrès où les pages admirables du juge Pierre Magnaud, par leurs claires et compréhensibles, feront abolir les coutumes traditionnelles absurdes ou impitoyables, injustes ou vraiment trop sévères.

La loi anglaise a quelque chose de bon, mais, écœurante, elle n'a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

Pourtant, il devra venir ce jour de progrès où les pages admirables du juge Pierre Magnaud, par leurs claires et compréhensibles, feront abolir les coutumes traditionnelles absurdes ou impitoyables, injustes ou vraiment trop sévères.

La loi anglaise a quelque chose de bon, mais, écœurante, elle n'a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

Pourtant, il devra venir ce jour de progrès où les pages admirables du juge Pierre Magnaud, par leurs claires et compréhensibles, feront abolir les coutumes traditionnelles absurdes ou impitoyables, injustes ou vraiment trop sévères.

La loi anglaise a quelque chose de bon, mais, écœurante, elle n'a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

Pourtant, il devra venir ce jour de progrès où les pages admirables du juge Pierre Magnaud, par leurs claires et compréhensibles, feront abolir les coutumes traditionnelles absurdes ou impitoyables, injustes ou vraiment trop sévères.

La loi anglaise a quelque chose de bon, mais, écœurante, elle n'a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

Pourtant, il devra venir ce jour de progrès où les pages admirables du juge Pierre Magnaud, par leurs claires et compréhensibles, feront abolir les coutumes traditionnelles absurdes ou impitoyables, injustes ou vraiment trop sévères.

La loi anglaise a quelque chose de bon, mais, écœurante, elle n'a que peu d'espoir qu'on puisse accablant la façon nouvelle de rendre des jugements plus intelligents et plus pitoyables pour les faiblesses humaines.

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

LES MONTAGNARDS EN AVANT

Les jeunes coureurs canadiens-français se distinguent au grand tournoi de patin.

OTTAWA CHAMPION DU HOCKEY

Les coureurs du Montagnard se sont couverts de gloire, hier après-midi ! Quatre champions sont échus aux vaillants athlètes de notre populaire association : Les coureurs de 3 milles d'un demi-mille à reculons, 3 milles (garçons de 15 ans) et d'un demi-mille (garçons de 12 ans).

Les jeunes du Montagnard, se sont particulièrement distingués. Tous les prix dans la course des jeunes de 12 ans et le premier dans celle de 15 ans leur étant adjugés.

La lecture attentive du tableau ci-dessous donnera à nos lecteurs une juste idée des intéressantes courses d'hier après-midi.

220 VERGES

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Sémi-finale, entre les deux séries arrivées dans chacune des séries ci-dessus :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :

1ère série éliminatoire :

2ème série éliminatoire :

3ème série éliminatoire :

Finale :